

Compte rendu du CSAL du 22 juin 2023

1 -Élection des représentants du personnel au conseil médical : vote des représentants du personnel titulaire du CSAL

Sur 17 candidats 15 ont été élus pour siéger aux conseils médicaux. L'intersyndicale s'est entendue pour que chaque syndicat puisse défendre les agents qui le sollicitent.

2 -PV du CSAL du 16 mai 2023

Le PV du CSAL du 16 mai 2023 a été adopté.

3 - Déménagement de la TS de Boulazac

Les 12 agents de la TS de Boulazac vont intégrer les locaux de la Cité Administrative de Périgueux à partir des 14 et 15 septembre 2023. La Trésorerie sera implantée au 1^{er} étage du bâtiment A. L'accueil Amendes sera réalisé au rez-de-chaussée.

Ce déménagement permettra à la Direction d'économiser 45000 euros par an.

Les agents sont globalement perdants en terme de confort (allongement de la distance domicile-travail, locaux plus exigus, absence de parking dédié).

Solidaires s'est abstenu.

4 -Tableau de bord de veille sociale

Alors que l'Observatoire interne montre une dégradation des conditions et des ambiances de travail à la DGFIP, ce constat ne se retrouve pas dans le TBVS. Même la Direction en fait le constat.

Les indicateurs du TBVS ne retranscrivent pas la réalité vécue dans les services.

Est-ce voulu ?

Solidaires une fois encore est intervenue sur l'importance de la rédaction des fiches de signalement dès le premier incident et a dénoncé la censure pratiquée par certains chefs de service. Chaque incident doit être systématiquement formalisé et doit remonter en Direction.

Pour ce qui est de la problématique de l'emploi à la DGFIP et dans notre Direction en particulier, Solidaires dénonce le recours accru aux contractuels alors qu'il suffirait de pourvoir les emplois par un recrutement par voie de concours.

Pour 2022 la Direction se réjouit d'un faible turn-over. Une situation qui ne se répétera pas en 2023...Compte tenu du dernier mouvement local, on peut remarquer que de nombreux agents fuient leur service en espérant être moins mal ailleurs.

5-6– Diagnostic sur la mise en œuvre du télétravail et feuille de route départementale

C'est à la demande de Solidaires qu'un compte-rendu qualitatif de la mise en place du télétravail a été mis à l'ordre du jour du CSAL.

Le document qui nous a été remis outre le fait qu'il soit indigeste ne relate en aucun cas l'éclatement du collectif. Nous aurions aimé une analyse plus fine sur l'impact réel en terme de missions, mais également sur la scission qui se développe entre les télétravailleurs et les autres.

Suite aux travaux sur le réseau d'eau à Périgueux, nous sommes revenus sur le télétravail exceptionnel imposé aux agents, pour que le recours à ce dernier ne fasse pas l'objet d'abus, comme cela a été déjà constaté dans d'autres directions (Ex Paris).

Rappel : Vous devez impérativement matérialiser vos demandes de télétravail dans SIRHIUS, même en cas de refus par votre chef de service.

Solidaires s'est abstenu sur la feuille de route départementale.

7- Bilan de la campagne d'évaluation professionnelle

L'application dédiée a connu d'importants bugs informatiques perturbant le début de la campagne. Pour autant toujours aussi peu de recours hiérarchiques auprès du DRH. Ces derniers ont connu la même issue, « admission partielle ».

On peut douter fortement que l'absence de recours soit le signe que l'ensemble des agents soit satisfait de sa notation, qui devient pourtant un élément essentiel de la carrière (mutations, postes à profil, avancement, promotion).

A l'avenir les inspecteurs encadrants devront assurer un plus grand nombre d'entretien.

Le recours hiérarchique sera alors assuré par le chef de service. Ce qui n'est pas sans risquer de poser problème.